

Corruption Judiciaire

21 novembre 2007

Madame, Monsieur,

Vous avez été très nombreux à m'adresser vos messages depuis le 6 juillet 2007 et jusqu'à ce jour, et je vous en remercie. Vous avez dû être surpris(e)s de ne recevoir aucune réponse de ma part et tout en regrettant cette situation, j'aimerais aujourd'hui m'en expliquer.

J'ai été arrêté à l'issue d'une audience de jugement le 6 juillet 2007 au Tribunal de Montbenon à Lausanne en Suisse et incarcéré sur le champ. Tous les détails de mes 4 mois d'incarcération et d'une grève de la faim de 56 jours, se trouvent sur www.burdet.info

Motif de la condamnation : Calomnie qualifiée dans le cadre du dossier FERRAYE
www.google.swiss.com/ferraye

Vous trouverez sur www.burdet.info toutes les informations relatives à la complicité des juges qui m'ont condamné grâce à la complicité de mes avocats, et les graves violations de la Loi, dont je suis Victime. Consultez les pièces relatives aux procès 2006 et 2007 et la lettre au Député François BRELAZ.

Vous serez subjugués de voir les pratiques en vigueur en Suisse, la plus vieille Démocratie du Monde, un Pays dont les autorités revendiquent la Défense des Droits de l'Homme, mais qui dans les faits ne reconnaît plus l'éthique et la morale d'un Etat de Droit. Le système judiciaire d'un pays est la conscience de ce pays. Et lorsque cette conscience est perdue, tout s'effondre.

La Suisse est devenue une Dictature en main de politiciens et de magistrats qui évoluent à la tête d'une Organisation du Crime, au sein même de l'Etat ! Tout est parti de GENEVE...

GENEVE

Anciennement place Internationale de Défense des Droits de l'Homme

Est devenue aujourd'hui

LA PLACE FINANCIERE INTERNATIONALE DE LA CORRUPTION ET DU BLANCHIMENT D'ARGENT !

Consultez les pièces mises en ligne sur www.burdet.info de même que la pétition qui est en cours. Vous comprendrez comment fonctionne cette MAFIA contrôlée par la franc-maçonnerie. Les dossiers sont en ligne sur www.google.swiss.com/dossiers

Je ne dois actuellement ma Liberté, qu'à un effet suspensif. Aussi, je vous invite toutes et tous à signer la pétition en ma faveur, pour l'annulation de mes condamnations, à la faire signer autour de vous et à me retourner les feuilles de signature, aussi vite que possible. Vous trouverez les documents sur www.burdet.info/petition ou sur www.google.swiss.com/petition

Compte tenu de la masse des mails reçus, je répondrai à vos demandes au cours des prochaines semaines. Merci de votre patience. En cas d'urgence, vous pouvez me recontacter.

Merci à toutes et à tous, de vos messages de soutien, de votre engagement et de votre aide.

Marc-Etienne Burdet